

SUR LES LÂCHERS DE CAILLES EN MAI 1924,

PAR M. A. MENEGAUX.

Le Laboratoire d'Ornithologie du Muséum qui avait déjà commencé, avec M. F. Hugues, député, ses expériences sur les migrations avant la guerre, a pu les reprendre en 1923 avec l'aide de la Société ornithologique de France.

Je signale les divers lâchers en 1924 et les reprises faites en 1923 et 1924. Ces dernières sont, comme toujours, malheureusement peu nombreuses, mais donnent déjà des jalons intéressants pour la future protection de ce gibier dans ses quartiers d'hiver.

G. Babault (100 Cailles : n^{os} 1701-1750, 2101-2150), à Diénay (Côte d'Or).

P. Billaud, secrétaire général de la Fédération des Chasseurs de la Charente maritime (150 Cailles ; n^{os} 2451-2500, 2701-2800), à Royan (Charente maritime).

Bocquet (50 Cailles : n^{os} 2551-2610), à Craonnelle (Aisne).

D^r Bommier (25 Cailles : n^{os} 2301-2350), à Wardrecques (Pas-de-Calais).

Cogneau (50 Cailles : n^{os} 1351-1400), à Ris-Orangis (Seine-et-Oise).

F. Hugues (150 Cailles : n^{os} 2801-2950), à Saint-Quentin (Aisne).

Lomont père (25 Cailles : n^{os} 2001-2050), à Manonville (Meurthe-et-Moselle).

V. Meilheurat (25 Cailles : n^{os} 1951-2050), à Montcombroux (Allier).

Malric (25 Cailles : n^{os} 2351-2400), à Castelnaudary (Aude).

Montoisson (25 Cailles : n^{os} 2250-2300), à Saint-Julien-Saint-Alban (Ardèche).

A. Silly (25 Cailles : n^{os} 1601-1650), à la Loupe (Eure-et-Loir).

L. Lavauden (74 Cailles : n^{os} 601-800), près de Tunis.

Total : 724 Cailles. Toutes les Cailles baguées portaient un anneau avec l'inscription MUSÉUM PARIS, un numéro de série de grandeur et un numéro d'ordre.

REPRISES EN 1924.

Le 19 août, M. Robotti a tué une Caille ♂ à Pianora (Bologna), Italie, portant la bague n^o 652. Elle avait été capturée à Kelibia, près du Cap Bon, et lâchée le 15 mai au même endroit par M. L. Lavauden, inspecteur

des Eaux et Forêts. Ainsi se trouve établi le passage tardif, et probablement la deuxième couvée en Europe d'une Caille ayant déjà niché en Tunisie.

En *septembre*, M. Tourment a tué à Vézet (Haute-Saône), la Caille portant le n° 2166. Elle avait été baguée et lâchée à Diénay (Côte d'Or), par M. Guy Babault.

Le *15 septembre*, M. Fraissinet nous apprend qu'un colon européen a tué, dans un endroit frais à 2 kilomètres de sa ferme située à 5 kilomètres de Soukharas (Constantine), une Caille portant le n° 2256. Cette Caille avait été baguée par M. Montoisson, à Saint-Julien-Saint-Alban (Ardèche).

Le *22 septembre*, M. Pol Gilbert a tué aux Issards (Ariège), une Caille portant une bague du Muséum avec le n° 2351. Elle avait été lâchée aux Cheminières, près Castelnaudary, par M. Malric.

REPRISES EN 1923.

Le *4 septembre*, M. Agombart a tué, à Prémont (Aisne), une Caille baguée avec le n° 301. Elle avait été lâchée à Saint-Quentin par M. F. Hugues.

Le *20 septembre*, M. Brice a tué à Belleau, près Nomény (Meurthe-et-Moselle), une Caille avec le n° 249. Cette Caille avait été lâchée à Saint-Quentin par M. F. Hugues.

De tous les sujets bagués l'an dernier par M. Guérin, à Fontenay-le-Comte, deux seulement ont été repris. Ce sont :

Un *Rouge-Gorge* qui a été relâché (il n'avait donc pas émigré);

Un *Moyen Duc* (*Asio otus*), six mois après, pris dans les filets des inscrits maritimes à l'Aiguillon-sur-Mer et tué. Ce fait est intéressant, car ces oiseaux qui d'ordinaire sont de passage seulement, ont niché ici et sont restés en place l'hiver sollicités par une nourriture abondante (invasion de Campagnols).

Le *27 octobre*, M. de la Villeguérif a trouvé à Amiens, dans son jardin, un *Merle* mort portant à la patte le n° 4-397. Il avait été bagué à Amiens, le 5 août 1923.

Le *19 octobre*, M. Dieudonné a repris à Voroux-Goreux, près Liège, une Caille avec le n° 273. Elle avait été baguée à Fayet, près Saint-Quentin par M. F. Hugues.

Le *10 octobre* 1923, M. Testanière a tué, dans le Domaine de Chellada-Bacha, à Bizot (Constantine, Algérie), une Caille portant à la patte droite le n° 5. Il nous fait savoir qu'il est très rare de trouver des Cailles dans cette région à cette époque de l'année. Il suppose que la Caille en question

devait avoir l'intention d'hiverner à cet endroit. (Bizot est à 14 km. au nord de Constantine.)

« Je serais heureux d'avoir des renseignements sur cet Oiseau? Est-ce un échappé? Je compte sur votre amabilité pour être fixé. »

Cette Caille avait été baguée en mai par M. F. Hugues à Fayet, près Saint-Quentin.

Donc une Caille lâchée à Tunis s'est fait tuer à Bologne, Italie; deux Cailles de France ont émigré en Algérie. Ces deux derniers faits prouvent que les Cailles appelées Cailles vertes en Algérie parce qu'on les chasse dans les jeunes blés devraient être protégées puisque ce sont elles qui vont venir nicher en France.

M. Renon a trouvé à Beynost (Ain), dans une haie, le 4 août 1923, un oiseau mort qui portait la bague du Muséum, série 3, n° 33.

Cet Oiseau était un Busard Montagu ou cendré, bagué par M. Victor Meilheurat dans le bois du Platenat, commune de Donjon (Allier), le 5 juillet 1923. C'était un jeune prêt à quitter le nid qu'il occupait seul, ses camarades étant déjà capables de voler un peu. M. Meilheurat me dit qu'il tua ses parents le 11 juillet de la même année et 4 autres jeunes de la même famille dont *un noir*. L'oiseau bagué resta donc seul de sa nichée à partir de cette époque.